

APPEL À PROJET

ANNEXE 2 : CRITERES DE NOTATION ET DE SELECTION RELATIFS À LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE DISPOSITIFS INTEGRES IME-SESSAD DANS LE BASSIN DE SANTÉ DU CENTRE-EST

L'appel à projet vise à la création d'une plateforme de dispositifs intégrés IME-SESSAD venant compléter l'offre mahoraise et s'inscrire dans le paysage des acteurs en santé des bassins de santé.

AUTORITE COMPETENTE POUR DELIVRER L'AUTORISATION

Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé de Mayotte
Centre Kinga - bâtiment B
90, Route nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 Mamoudzou

SERVICE EN CHARGE DU SUIVI DE L'APPEL A PROJETS :

Agence Régionale de Santé de Mayotte
Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie (DOSA)
Service Autonomie
Centre Kinga - bâtiment B
90, Route nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 Mamoudzou
Adresse courriel : ars-mayotte-medicosocial@ars.sante.fr

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'APPELS A PROJETS : 11 août 2025

CLOTURE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 10 octobre 2025 à 11h00 (heure de Mayotte)

Annexe 1 : Cahier des charges

Annexe 2 : Critères de notation et de sélection

Annexe 3 : Pièces justificatives



THEMES	CRITERES	POINTS
Qualité et cohérence du projet de service	Modalités de mise en œuvre d'un dispositif intégré IME-SESSAD.	/10
	Modalités de suivi et d'évaluation de la prise en charge.	/10
	Modalités d'élaboration et de mise en œuvre du projet individualisé.	/10
	Adaptation du projet au public et garantie des droits des usagers.	/10
	Cohérence des effectifs, de la qualification et de formation des personnels adaptés au public (plan de formation, analyse des pratiques, composition de l'équipe...).	/10
	Modalités de coordination avec les partenaires institutionnels et tout autre partenaire visant à assurer l'offre d'accompagnement, à l'inscrire dans son environnement (qualité de formalisation de partenariats).	/10
	Total	/60
Compétence et expérience du candidat	Connaissance du champ de la prise en charge du public accueilli et des textes réglementaires.	/10
	Total	/10
Efficience médico-économique du projet	Capacité financière du candidat à porter un projet de dispositif intégré IME-SESSAD.	/10
	Cohérence et analyse du budget.	/10
	Respect du cahier des charges et des coûts plafonds.	/10
	Total	/30
TOTAL GENERAL		/100

Fait à Mamoudzou, le 11.08.25

Le Directeur Général de
l'agence régionale de santé de Mayotte


Sergio ALBARELLO
ALBARELLO Sergio
**Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé de Mayotte**

Centre Kinga – 90, route nationale
 Kaweni – 97600 Mamoudzou
 02.69.61.12.25

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-mayotte-dpo@ars.sante.fr)

Maescha dé Unono*
 "La vie, c'est la santé !"

